

- NOMINATION -

Olivier Dabadie succède à Joël Boueilh à la présidence de l'Union de vignerons Plaimont

Le conseil d'administration de l'emblématique cave coopérative du Sud-Ouest Plaimont a nommé, fin octobre, son nouveau président, Olivier Dabadie.

UN FERVENT DÉFENSEUR DU TERRITOIRE LOCAL À LA TÊTE DE LA COOPÉRATIVE DU SUD-OUEST



Olivier Dabadie, vigneron gersois, prend la tête de l'Union de vignerons Plaimont. Sa nomination fait suite à l'élection de Joël Boueilh à la présidence de la Coopération Agricole des Vignerons Coopérateurs de France.

Âgé de 44 ans, Olivier Dabadie est originaire de Viella et issu d'une famille de vignerons. Cet homme de terrain est fortement attaché à son terroir qu'il compte, grâce à cette nomination, continuer à défendre avec ferveur. Diplômé en viticulture et œnologie, il s'est ensuite formé dans les vignobles étrangers et notamment en Espagne et au Maroc. Il exploite, avec un ami vigneron, un vignoble de 25 hectares certifiées en bio depuis 2015 et compte parmi les premiers vignerons de Plaimont à avoir obtenu la certification HVE 3, en 2018, sur un second vignoble. Depuis 2011, il fait partie du conseil d'administration de Plaimont et a présidé divers organismes visant à la promotion et au développement de la viticulture de la région.

C'est avec humilité et enthousiasme qu'il envisage de porter le projet coopérateur de Plaimont qui lui est cher. Préoccupé par l'avenir économique du territoire, il s'appliquera à faciliter la transmission du vignoble d'une génération à une autre, mais également à aller de l'avant dans les échanges avec les vignerons, le personnel de la coopérative et les représentants de l'interprofession.

« Dans le modèle coopératif plus qu'ailleurs, ce n'est que collectivement que nous pourrons réussir. C'est pourquoi, je tâcherai d'être à la hauteur de l'équipe que nous formons et je compte sur chacun d'entre nous pour rester moteur du projet Plaimont. » Olivier Dabadie

DES ENJEUX DE TAILLE POUR L'UNION DE VIGNERONS

Olivier Dabadie aura désormais la responsabilité de poursuivre les engagements pris par Plaimont depuis plus de 40 ans en ce qui concerne notamment :

- la volonté de préserver et défendre les cépages autochtones pyrénéens,
- le travail précurseur dans la recherche ampélographique,
- l'innovation en réponse aux problématiques environnementales et climatiques

Aujourd'hui, Plaimont et ses vignerons se sont fixés de nouveaux défis, avec comme objectif commun de continuer à défendre et valoriser leur terroir à travers des démarches de viticultures innovantes et respectueuses (démarche RSE, certification HVE 3 et bio), un engagement encore plus fort dans l'animation du territoire et l'anticipation des grands changements de demain.
